

voie de communication qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, ainsi qu'un réseau de chemins de fer dans toutes les Provinces de la Confédération qui n'est surpassé par celui de nulle autre nation. Le pays a fait des sacrifices considérables, il est vrai, mais la construction de ces chemins de fer étaient essentiellement nécessaire au développement du pays, l'esprit et les besoins de notre époque, et avant longtemps le produit de la vente d'une partie de nos fertiles terres du Nord-Ouest aura remboursé au Gouvernement un montant plus que suffisant pour couvrir les avances que nous avons faites.

La questions "des Pêcheries" dont il est fait mention dans le discours du Trône, intéresse beaucoup les Canadiens et je vois avec plaisir tout l'intérêt que le Gouvernement y porte.

Afin de faciliter la bonne entente qui doit exister entre le Gouvernement Canadien et celui des Etats Unis, les Américains ont été laissés libres de pêcher dans les eaux canadiennes durant la dernière saison. Aussi, nous avons vu que, dans son discours au Congrès, le Président des Etats-Unis recommande la nomination d'une commission mixte pour le règlement de cette question. Il est vrai que les pêcheurs de l'Etat du Maine et de celui de Massachusetts s'opposent à la nomination de cette commission et s'ils réussissent à empêcher que cette question importante soit réglée d'une manière avantageuse aux deux pays, le Gouvernement peut compter sur l'appui nécessaire pour l'adoption de mesures propres à pourvoir à une protection effective de nos pêcheries.

Je vois aussi avec plaisir que le Gouvernement doit présenter un projet de loi pour la représentation des colons établis dans les territoires du Nord-Ouest.

Pendant les premières années, le Conseil pouvait suffire à l'administration de ces territoires ; mais, maintenant que la population a atteint un chiffre considérable, il semble juste que ces personnes soient représentées en Parlement.

Plusieurs autres projets de loi seront aussi présentés, qui, j'en suis convaincu, serviront à promouvoir les intérêts généraux du pays.

Maintenant, Messieurs, si nous examinons les progrès faits depuis l'établissement de la Confédération, je crois que nous devons nous féliciter et envisager l'avenir

avec confiance. Quoique le Canada soit une colonie dépendante de l'Angleterre, nous jouissons d'institutions aussi libres que possible et nous avons une liberté complète d'administrer nos affaires de la manière qui nous paraît la plus avantageuse.

Grâce à la protection de l'Angleterre, nous retirons tous les avantages que comporte le prestige du pavillon britannique. La flotte Anglaise qui couvre toutes les mers est pour nous un appui précieux et le fait que les représentants diplomatiques Anglais sont également les nôtres, épargne au Canada de très-fortes charges.

Il est vrai que notre ciel politique a paru s'assombrir durant le cours de l'année qui vient de s'écouler. Une partie de la presse, dont la seule mission et le but à atteindre devraient être d'éclairer le peuple et conseiller la modération et l'harmonie entre les différentes races qui habitent la Puissance, a, par des écrits inflammatoires cherché à soulever des préjugés de races et de religion et par là même menacé d'exciter la révolte et allumer la guerre civile dans le pays en proférant des menaces et publiant des écrits révolutionnaires.

Heureusement que les conseils donnés par ces imprudents écrivains n'ont pas été suivis et que la population s'est montrée paisible et a fait preuve de beaucoup plus d'intelligence que ceux qui lui donnaient ces mauvais conseils. Il est regrettable que ces faits soient arrivés, car, dans un jeune pays comme le nôtre, habité par une population d'origine et de croyance religieuse différentes, nous ne formerons jamais une nation forte et puissante sans que l'harmonie règne au milieu de nous.

Pour moi, messieurs, je suis canadien-français et je suis fier d'appartenir à cette race, mais je respecte et je suis heureux de travailler au progrès de mon pays avec tout Canadien vraiment patriote quelque soit son origine ou la croyance religieuse qu'il professe.

HON. MR. CLEMOW—I highly appreciate the privilege and honor of seconding the resolutions in reply to the Speech so ably and forcibly presented to you by the hon. member from Lauzon, and only regret my inability to discharge the duty thus devolving upon me in a manner which its importance demands and decidedly merits.